

JE MONTE UN SITE INTERNET

GUIDE PRATIQUE



COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTÉS

Janvier 2006

JE MONTE UN SITE INTERNET

Le monde virtuel auquel vous accédez et sur lequel vous envisagez de créer un site est peuplé de personnes, bien réelles, auxquelles sont reconnus en France et en Europe certains droits. Parmi ceux-ci figurent les droits relatifs à la protection des données à caractère personnel à l'égard des traitements informatiques.

On entend par **donnée à caractère personnel** toute information relative à une personne physique identifiée ou susceptible de l'être, directement ou indirectement par référence à un numéro d'identification (ex : n° de sécurité sociale) ou un ou plusieurs éléments qui lui sont propres (ex : initiales du nom et du prénom avec recoupement d'informations de type : date de naissance, commune de résidence, éléments biométriques...)

Ce guide se propose de vous expliquer comment les appliquer lorsque vous réalisez ou faites réaliser votre site web, que se soit dans le cadre d'un site professionnel, associatif ou d'un *blog*.

Ainsi, vous devriez, après la lecture de ce guide, savoir parfaitement comment mettre votre site Web en conformité avec la loi "informatique et libertés".

MON SITE DIFFUSERA DES INFORMATIONS RELATIVES À DES PERSONNES

Diffuser une information sur internet, c'est la rendre accessible à quiconque, sans pouvoir réellement maîtriser son utilisation. Une telle diffusion doit donc respecter la vie privée des personnes concernées.

Lorsque le site que vous envisagez de créer a vocation à n'être consulté que par un nombre limité de personnes (site exclusivement destiné au cercle familial ou aux proches), la CNIL recommande la mise en place d'un accès restreint afin que seules les personnes que vous aurez autorisées puissent avoir accès à ces informations.

Vous pouvez faire le choix de ne pas limiter l'accès de votre site (sites professionnels, associatifs, *blogs*, etc.) et diffuser des données relatives à des personnes qui appartiennent ou sont en relation avec votre entreprise, votre université, votre collectivité territoriale, votre administration, votre association, vos activités, votre entourage, etc.

Une telle diffusion doit alors respecter certaines conditions.

Vous devez, préalablement à la diffusion d'informations personnelles sur votre site, faire part de votre projet aux personnes concernées et les informer qu'elles peuvent s'opposer, partiellement ou totalement, à cette diffusion sur internet.

La CNIL recommande que l'accord des personnes soit recueilli préalablement à toute diffusion sur Internet de données les concernant mais vous pouvez aussi, avant cette diffusion, les informer que leur accord sera réputé tacitement acquis en l'absence de réponse de leur part au delà d'un certain délai (1 mois, par exemple). Vous devez également informer les personnes concernées qu'elles pourront vous demander ultérieurement, à tout moment, de cesser la diffusion sur votre site des informations qui les concernent.

Si vous envisagez de diffuser l'image d'une personne, vous devez au préalable recueillir l'accord exprès de la personne concernée.

Notez bien que la diffusion d'informations relatives à des mineurs, et notamment leur photographie, ne peut s'effectuer qu'avec l'autorisation expresse des parents.

Du fait de leur sensibilité, les données qui font apparaître les origines raciales ou ethniques, les opinions politiques, philosophiques, religieuses ou celles qui sont relatives à la santé ou à la vie sexuelle n'ont pas vocation à être diffusées sur internet.

Vous devez, par ailleurs, informer les personnes concernées de l'existence et des modalités d'exercice du droit d'accès aux informations qui les concernent et du droit de les faire modifier (changement de nom, d'adresse, de fonctions, etc.), rectifier (en cas d'erreur) ou supprimer.

Vous trouverez dans ce guide (modèle 1) un modèle de l'information préalable que vous pouvez porter à la connaissance de personnes concernées.

MON SITE COLLECTERA DES INFORMATIONS RELATIVES À DES PERSONNES

Il se peut que votre site ne diffuse pas d'informations personnelles. En revanche, il est assez rare qu'un site Internet ne collecte aucune information relative à ses utilisateurs. Le plus souvent, en effet, les sites Internet sont destinés à être interactifs et permettent aux utilisateurs, par exemple, d'écrire au responsable du site, de se faire connaître de lui, de discuter autour de thèmes qu'il aura déterminés, etc. Toutes ces opérations permettent la collecte de données relatives aux visiteurs du site (adresse électronique, nom, adresse, etc.).

Si votre site est appelé à collecter de telles informations, vous devez **informer les personnes** du caractère facultatif ou obligatoire des réponses qu'elles sont invitées à fournir, ainsi que de l'existence et des modalités d'exercice du droit dont elles disposent d'accéder aux informations qui les concernent, de les faire modifier, rectifier ou supprimer. Les personnes doivent également savoir à qui sont destinées les informations fournies.

La durée de conservation des données collectées doit être déterminée et être en relation avec l'utilisation qui en sera faite. En tout état de cause, les personnes peuvent vous demander à tout moment de supprimer les données qu'elles auront fournies.

Si vous envisagez de transmettre à des tiers à des fins de prospection commerciale les adresses électroniques collectées, il convient d'en **informer les personnes et d'obtenir leur accord**.

J'EXPLOITERAI LES DONNÉES DE CONNEXION AU SITE

Les données relatives aux consultations effectuées par les visiteurs de votre site (date, heure, adresse Internet, protocole de l'ordinateur d'un visiteur, page consultée) permettent à la fois la détection d'éventuelles intrusions informatiques et l'estimation de la fréquentation de votre site. Les mesures sont, le plus souvent, effectuées quotidiennement, notamment par l'hébergeur de votre site.

La durée de conservation de ces données doit être proportionnée à la finalité de leur traitement. Il vous incombe donc, y compris lorsque votre site est hébergé par un prestataire, de déterminer la durée de conservation des données de connexion au site. Ainsi, vous pouvez supprimer les données relatives aux connexions effectuées au cours d'une semaine lorsque le nombre de visiteurs a été déterminé.

MON SITE COMPORTERA DES ESPACES DE DISCUSSION

Il est de votre intérêt de maîtriser les sujets de discussion et les contributions figurant sur votre site, afin d'éviter toute mise en cause de votre responsabilité fondée sur les propos tenus par certains utilisateurs ou les sujets de discussion qu'ils abordent (ex : pédophilie, incitation à la violence, à la haine raciale, négationnisme, etc).

Ce contrôle peut se comparer au choix qu'un rédacteur en chef de journal est fondé à faire, au titre de sa responsabilité éditoriale, dans la rubrique du "courrier des lecteurs" de son journal. Ainsi, vous pouvez mettre en place un modérateur qui supprimera, avant sa diffusion sur Internet, toute contribution susceptible d'engager votre responsabilité civile ou pénale ou portant atteinte à la considération ou à l'intimité de la vie privée d'un tiers.

Vous devez informer les visiteurs de ces espaces de discussion de leur finalité, de l'interdiction qui leur est faite de collecter et d'utiliser à des fins commerciales les données personnelles figurant dans ces espaces, de leurs règles de fonctionnement et, lorsque tel est le cas, de l'existence d'un modérateur intervenant préalablement à la diffusion des contributions sur le site.

En outre, vous devez informer les personnes concernées de l'existence et des modalités d'exercice du droit d'accès et de rectification ainsi que de leur droit de demander à tout moment la suppression des informations les concernant.

Vous trouverez dans ce guide (voir infra, exemple 2) un exemple des mentions d'avertissement et d'information devant apparaître sur la page d'accueil d'un espace de discussion.

MON SITE PROPOSERA AUX UTILISATEURS DE REMPLIR UN FORMULAIRE

Vous devez signaler clairement aux utilisateurs, sur le formulaire de collecte d'informations, le caractère facultatif ou obligatoire des réponses qu'ils sont invités à fournir. Les utilisateurs doivent également savoir à qui sont destinées les informations qu'ils fournissent.

Lorsque vous envisagez de transmettre à des tiers les données collectées auprès des utilisateurs de votre site, vous devez en informer les personnes et les inviter à faire part de leur accord ou de leur refus d'une telle transmission, au moyen, par exemple, d'une case à cocher figurant aux côtés de cette information.

Vous trouverez dans ce guide (voir infra, exemple 3) un exemple de formulaire de collecte d'informations comprenant les mentions destinées à informer les utilisateurs de leurs droits.

La durée de conservation des informations collectées doit être justifiée par la finalité de leur traitement et doit être déterminée. Ainsi, lorsque les utilisateurs ont la qualité de prospects, la CNIL recommande que leurs données soient supprimées au maximum un an après leur collecte ou lorsqu'ils n'ont pas répondu à deux sollicitations successives. D'autre part, la conservation des informations relatives aux personnes qui ont un lien contractuel avec vous ne devrait pas excéder la durée pendant laquelle l'existence ou l'exécution du contrat peut être contestée.

MON SITE PERMETTRA DE FAIRE DES ACHATS EN LIGNE

La collecte en ligne de coordonnées bancaires destinée à réaliser une transaction commerciale portant sur un produit physique ou numérique ou sur un service, doit comporter des procédés efficaces et licites de sécurisation des paiements, destinés à empêcher un tiers non autorisé d'intercepter ces données, d'y accéder, de les déformer ou de les détourner, notamment à son profit.

MON SITE COMPORTERA D'AUTRES PROCÉDÉS DE COLLECTE DE DONNÉES

Certains procédés, tels que les "cookies" (permettant à un site d'enregistrer des informations dans l'ordinateur d'un utilisateur) ou les applets Java (programme exécuté à la demande d'un site par le navigateur d'un utilisateur) permettent de collecter des données. De tels procédés ne peuvent pas être mis en oeuvre à l'insu des personnes. La plupart des logiciels de navigation permettent désormais aux personnes de refuser la mise en oeuvre de ces techniques dans leur machine. Ainsi, il convient, en cas de recours à ces procédés, d'informer les personnes de leur objet et de la faculté dont elles disposent de s'y opposer (modèle 4).

UN SOUS-TRAITANT RÉALISERA, HÉBERGERA OU GÉRERA MON SITE

Si vous créez un site personnel, par exemple sous forme de *blog*, vous pouvez recourir aux services d'une plate-forme d'hébergement qui dispose d'un règlement ou d'un contrat précisant les conditions d'utilisation du service.

Dans le cas où vous auriez recours à une société d'hébergement spécialisée, vous devez veiller à ce que le contrat que vous signez avec cette société couvre entièrement et exclusivement les missions que vous lui assignez.

Vous pouvez simplement charger votre sous-traitant d'héberger votre site sur ses matériels. Vous pouvez également lui demander de concevoir votre site pour votre compte. Vous pouvez, enfin, le charger de gérer le quotidien de votre site et notamment les relations du site avec les utilisateurs ou les problèmes de sécurité dont votre site pourrait faire l'objet (intrusions, piratages, violation de droits d'auteur, etc.).

Votre sous-traitant, en tant que professionnel, a un devoir d'information et de conseil à votre égard. Même si les aspects techniques de la réalisation de votre site vous échappent, il vous appartient de veiller à ce que le contrat conclu avec votre sous-traitant l'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité informatique des données traitées sur le site.

Ce contrat doit également prévoir que votre sous-traitant sera soumis à une obligation de confidentialité à l'égard des données qu'ils est amené à connaître dans l'exercice de ses missions. Ces précisions visent toutes les catégories de données personnelles.

Si votre sous-traitant est chargé d'assurer au quotidien les relations entre votre site et les utilisateurs, vous pourrez convenir qu'il répondra aux demandes d'accès des utilisateurs aux informations qui les concernent.

Le contrat doit prévoir le sort qui sera réservé aux données personnelles traitées dans le cadre de votre site. Il est de votre intérêt de prévoir dans le contrat d'hébergement l'interdiction faite à votre hébergeur d'utiliser pour son propre compte ou de communiquer à des tiers les données à caractère personnel traitées dans le cadre de votre site. En effet, une telle utilisation par votre hébergeur de telles données à l'insu des personnes concernées vous exposerait aux sanctions prévues par l'article 226-22 du code pénal (permettre l'accès à des données par un tiers non autorisé).

LES FORMALITÉS A ACCOMPLIR AUPRÈS DE LA CNIL

Lorsqu'un site web diffuse ou collecte des données à caractère personnel, il doit être déclaré à la CNIL. Toutefois, les sites web mis en oeuvre par des particuliers dans le cadre d'une activité exclusivement personnelle sont dispensés de déclaration. A l'inverse, la diffusion et la collecte de données à caractère personnel à partir d'un site web dans le cadre d'activités professionnelles, politiques ou associatives restent soumises à l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

⋮

MODÈLES

Modèle 1 :

Information préalable des personnes concernées par un projet de diffusion d'informations personnelles sur Internet.

M,

Nous envisageons de diffuser prochainement sur notre site Internet [*indiquez ici le nom de domaine de votre site. Exemple : www.monsite.fr*] des informations vous concernant dans le cadre de [*A compléter: Exemples : site internet d'une collectivité locale, d'une association, d'un groupement professionnel, d'une entreprise, etc...*]. Ces informations sont les suivantes : [*Indiquez ici les informations que vous allez diffuser. Exemples : nom, prénom, diplôme, etc...*].

Compte-tenu des caractéristiques du réseau Internet que sont la libre captation des informations diffusées et la difficulté, voire l'impossibilité, de contrôler l'utilisation qui pourrait en être faite par des tiers, nous vous informons que vous pouvez vous opposer à une telle diffusion. Pour que nous puissions prendre en compte votre refus, contactez-nous.

Attention!

En l'absence de réponse de votre part dans un délai d'un mois à compter de la réception de cette lettre d'information préalable, votre accord sera réputé acquis. Vous pourrez toutefois nous faire part ultérieurement, à tout moment, de votre souhait que la diffusion de vos données sur Internet cesse.

Nous vous rappelons que vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent. Pour exercer ce droit, adressez-vous à :

[indiquez ici l'adresse où les personnes peuvent exercer leur droit d'accès et de rectification]

Modèle 2 :

Espace de discussion.

ESPACE DE DISCUSSION

Cet espace est destiné à vous permettre d'apporter votre contribution aux thèmes de discussion que nous vous proposons. Les données qui y figurent ne peuvent être collectées ou utilisées à d'autres fins.

Exemple de mention d'information en cas d'existence d'un modérateur :

« Un modérateur est susceptible de supprimer toute contribution qui ne serait pas en relation avec le thème de la discussion abordée, la ligne éditoriale du site, ou qui serait contraire à la loi. »

Exemple de mention d'information relative au droit d'accès :

« Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. »

CONTACT : [*indiquez ici l'adresse où les contributeurs peuvent exercer leur droit d'accès et de rectification*]

Modèle 7 :

Formulaire de collecte d'informations

FORMULAIRE DE COLLECTE D'INFORMATIONS

Ces informations nous permettront de mieux vous connaître. Elles seront utilisées pour vous informer de l'existence de nos produits et services *le caractère obligatoire ou facultatif des réponses doit être clairement indiqué dans le formulaire de collecte d'informations. Par exemple en caractères gras ou avec une astérisque (*)*

Champs à remplir : -

Les champs marqués d'une astérisque et en caractères gras sont obligatoires

- Champ 1

- Champ 2

-*Champ 3 _____

Les informations qui vous concernent sont destinées à *[Indiquez ici le nom du déclarant]*. Nous pouvons être amenés à les transmettre à des tiers

[Exemple : partenaires commerciaux, etc].

Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre

:

[dans le cas d'une transmission de l'adresse électronique à des fins de prospection commerciale]

Nous envisageons de transmettre votre adresse électronique à des tiers *[Exemple : partenaires commerciaux]* à des fins de prospection commerciale

Si vous acceptez, cochez la case ci-contre

Modèle 8 :

Information relative aux “cookies” de navigation

HYPOTHÈSE 1 : cookie incluant des informations relatives à la navigation d'un visiteur.

Nous souhaitons implanter un cookie dans votre ordinateur. Un cookie ne nous permet pas de vous identifier; en revanche, il enregistre des informations relatives à la navigation de votre ordinateur sur notre site (les pages que vous avez consultées, la date et l'heure de la consultation, etc.) que nous pourrions lire lors de vos visites ultérieures. La durée de conservation de ces informations dans votre ordinateur est de *[indiquez la durée de conservation du cookie sur le poste client]*.

Nous vous informons que vous pouvez vous opposer à l'enregistrement de cookies en configurant votre navigateur de la manière suivante :

Pour Microsoft Internet Explorer 6.0 :

1. choisissez le menu "Outils" (ou "Tools"), puis "Options Internet" (ou "Internet Options").
2. cliquez sur l'onglet "Confidentialité" (ou "Confidentiality")
3. sélectionnez le niveau souhaité à l'aide du curseur.

Pour Microsoft Internet Explorer 5 :

1. choisissez le menu "Outils" (ou "Tools"), puis "Options Internet" (ou "Internet Options").
2. cliquez sur l'onglet "Sécurité" (ou "Security")
3. sélectionnez "Internet" puis "Personnaliser le niveau" (ou "CustomLevel")
4. repérez la rubrique "cookies" et choisissez l'option qui vous convient

Pour Netscape 6.X et 7. X :

1. choisissez le menu "Edition">"Préférences"
2. Confidentialité et Sécurité
3. Cookies

Pour Firefox :

1. choisissez le menu "Outils">"Options"
2. cliquez sur l'option "Vie privée"
3. rubrique "Cookies"

Pour Opéra 6.0 et au-delà :

1. choisissez le menu "Fichier">"Préférences"
2. Vie Privée

Modèle 9 :

Information relative aux “cookies”

HYPOTHÈSE 2 : Cookie incluant des informations fournies par la personne concernée

Message de [*indiquez ici le nom de votre organisme*].

Nous souhaitons ([*indiquez ici le nom de votre site web*]) implanter un cookie dans votre ordinateur. Un cookie ne nous permet pas de vous identifier. De manière générale, il enregistre des informations relatives à la navigation de votre ordinateur sur notre site (les pages que vous avez consultées, la date et l'heure de la consultation, etc.) que nous pourrions lire lors de vos visites ultérieures. En l'espèce, il contient les informations que vous venez de nous fournir. Ainsi, vous n'aurez pas besoin, lors de votre prochaine visite, de remplir à nouveau le formulaire que nous vous avons proposé. La durée de conservation de ces informations dans votre ordinateur est de [*indiquez ici la durée de conservation du cookie sur le poste client*].

Nous vous informons que vous pouvez vous opposer à l'enregistrement de cookies en configurant votre navigateur de la manière suivante :

Pour Microsoft Internet Explorer 6.0 :

1. choisissez le menu "Outils" (ou "Tools"), puis "Options Internet" (ou "Internet Options").
2. cliquez sur l'onglet "Confidentialité" (ou "Confidentiality")
3. sélectionnez le niveau souhaité à l'aide du curseur.

Pour Microsoft Internet Explorer 5 :

1. choisissez le menu "Outils" (ou "Tools"), puis "Options Internet" (ou "Internet Options").
2. cliquez sur l'onglet "Sécurité" (ou "Security")
3. sélectionnez "Internet" puis "Personnaliser le niveau" (ou "CustomLevel")
4. repérez la rubrique "cookies" et choisissez l'option qui vous convient

Pour Netscape 6.X et 7. X :

1. choisissez le menu "Edition">"Préférences"
2. Confidentialité et Sécurité
3. Cookies

Pour Firefox :

1. choisissez le menu "Outils">"Options"
2. cliquez sur l'option "Vie privée"
3. rubrique "Cookies"

Pour Opéra 6.0 et au-delà :

1. choisissez le menu "Fichier">"Préférences"
2. Vie Privée



COMMISSION NATIONALE
DE L'INFORMATIQUE
ET DES LIBERTÉS

